

Observation n°97 du 10/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposé à l'érection de cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

Le Département de la Vienne en bien conscience et ne veut pas devenir la poubelle de la Nouvelle Aquitaine en y accueillant déjà près de 24% des éoliennes en ne représentant que 8% de la surface.

Regardez cela svp : vous savez qu'un **moratoire du Conseil départemental de la VIENNE a été voté le 17 décembre 2021 voté à l'unanimité (pages 19-22)** : « *un moratoire immédiat de toute nouvelle installation éolienne sur le Département de la VIENNE* ».

[https://www.lavienne86.fr/fileadmin/medias/ARBORESCENCE/Le\\_departement/Espace\\_reglementaire/Deliberations/2021/BP\\_2022-tome1\\_.pdf](https://www.lavienne86.fr/fileadmin/medias/ARBORESCENCE/Le_departement/Espace_reglementaire/Deliberations/2021/BP_2022-tome1_.pdf)

Voilà la carte de la DREAL : état de l'éolien 1<sup>er</sup> janvier 2022 – MAJ 12 mai 2022

<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/86.pdf>

Sites ou projets éoliens	Nombre de sites éoliens industriels	Nombre d'aérogénérateurs	MW installés
en fonctionnement	22	114	253
en construction	5	23	73
autorisés et contestés par les associations et les riverains	30	152	497
refusés et contestés par les promoteurs	25	144	518
à l'étude	19	83	
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>516</b>	

ET Ce tableau ne tient pas compte des nombreux démarchages et des projets inconnus.

**Il y aura 90 éoliennes en projet ou exploitation dans un rayon de 15 km. 90 EOLIENNES ! Que ce soit à Cernay, Thurageau, Chouppes, Martaize etc....**

Il ne me semble pas opportun d'accorder un avis favorable à ce projet superflu, et si mal préparé.

Merci

Cdlt,

Marie-Odile Dodane

86420 Princay